



<p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b>  <b>Sous-direction des politiques de formation et d'éducation</b>  <b>Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion</b>  <b>1 ter avenue de Lowendal</b>  <b>75700 PARIS 07 SP</b>  <b>0149554955</b></p>	<p><b>Note de service</b>  <b>DGER/SDPFE/2015-162</b>  <b>24/02/2015</b></p>
--	--

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 07/04/2015

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 1

**Objet :** appel à participation des établissements d'enseignement technique agricole pour la célébration des 50 ans de l'ESC

#### Destinataires d'exécution

DRAAF

DAAF

SRFD

SFD

Fédérations nationales représentatives d'associations ou d'organisations responsables d'établissements d'enseignement agricole privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

**Résumé :** la présente note de service précise les modalités de participation au projet.

## **1 - Contexte**

Depuis cinq décennies, l'Education Socioculturelle accompagne avec succès l'enseignement agricole dans son ambition de faire réussir tous ses apprenants. Inspirés de l'éducation populaire, les principes et méthodes de l'ESC (pédagogie active, approche systémique, pédagogie de projet, primauté de la capacité sur les savoirs,...) se sont aujourd'hui peu à peu généralisés, preuve de leur dimension visionnaire.

## **2 - Objectifs de l'appel à projets « l'éducation socioculturelle un atout de l'enseignement agricole »**

L'anniversaire des 50 ans de l'ESC, en 2015, aura pour ambition de répondre à un double objectif :

- porter un regard rétrospectif, introspectif et prospectif pour remobiliser la discipline au service d'un enseignement agricole en pleine mutation,
- être un outil de valorisation de l'enseignement agricole.

Le présent appel à projet régional ou inter-régional propose aux équipes pédagogiques et éducatives des établissements publics et privés, et à leurs partenaires, de se mobiliser autour d'une réflexion collective sur un ou plusieurs thèmes, en leur donnant une dimension pragmatique et concrète. La réflexion pourra être exprimée par un projet artistique et/ou culturel. Tous ceux qui font vivre cette composante de la formation sont invités à contribuer par leurs témoignages, leurs réflexions à cet événement exceptionnel.

## **3 - Les thèmes proposés**

- Thème 1 : L'Education socioculturelle et les questions sociétales

*Depuis la création de l'Enseignement agricole, l'appréhension de l'environnement social et culturel que propose l'ESC accompagne les évolutions techniques et sociétales du monde rural ou agricole. L'ESC a toujours été présente dans les approches pluridisciplinaires et ne peut donc aujourd'hui faire l'impasse sur la révolution technique et culturelle que représente le déploiement à grande échelle de l'agroécologie.*

- Thème 2 : L'ESC et l'éducation artistique et culturelle : des parcours aux projets

*Les parcours culturels ont comme enjeu de créer une dynamique générale dans laquelle se valorisent et s'épanouissent des parcours individuels. Il s'agit de permettre aux élèves de vivre et de co-construire des expériences artistiques et culturelles plurielles. L'éducation aux médias et à l'information doit leur permettre d'aiguiser leur sens critique pour exercer une citoyenneté libre et éclairée.*

- Thème 3 : Quel projet éducatif ? Pour quel public ?

*L'enseignement agricole a vu évoluer profondément les publics qu'il accueille. Les apprenants de l'enseignement agricole ne sont plus seulement formés aux métiers de la production. L'origine sociale et culturelle des jeunes a évolué ainsi que leurs univers de référence. De par sa place singulière, l'ESC se doit de participer à la réflexion sur un projet éducatif qui prenne en compte ces nouveaux publics et les questions du « vivre ensemble », des valeurs républicaines et de la laïcité.*

- Thème 4 : Enseigner l'ESC, Quelles méthodes ? Quelles spécificités ? Quels changements ?

*L'enseignement de l'ESC se singularise par des méthodes spécifiques : mise en oeuvre conjointe et si possible synergique de la mission enseignement et animation, recours systématique à des méthodes actives et contextualisées, primauté de la compétence sur les savoirs, notamment en conduite de projets. Or, les domaines académiques de la discipline, comme l'éducation artistique et les arts appliqués, les sciences humaines et sociales s'ouvrent aujourd'hui à des espaces nouveaux de création et d'échanges. Faut-il penser autrement l'enseignement de l'ESC ?*

**NB : il est convenu que les questions relatives à l'animation du territoire et au numérique peuvent être abordées à travers l'exploration de chaque thème.**

#### **4 - Séminaire fin 2015**

Un séminaire final est prévu à Paris fin 2015 avec la participation :

- des équipes des établissements agricoles impliqués dans ce projet,
- d'artistes étant intervenus ou non dans des établissements de l'enseignement agricole,
- d'intervenants extérieurs reconnus pouvant porter un regard réflexif et prospectif sur la discipline,
- de responsables politiques situés au confluent des thématiques, de l'éducation, de la culture, des territoires et de l'agriculture,

Le séminaire permettra de :

- mettre en lumière l'enseignement agricole au travers d'enseignements et de pratiques où l'art prend toute sa place,
- faire la synthèse des travaux menés en région pendant l'année et valoriser les productions s'y référant,
- tracer les perspectives propres à la discipline face aux nouveaux défis de l'enseignement agricole.

#### **5 - Modalités d'organisation - cahier des charges**

S'il n'y a pas d'obligation de participer à ces travaux des 50 ans de l'ESC, la DGER encourage les DRAAF/DAF et les établissements à s'impliquer dans ce projet afin d'enrichir les contributions mises en débat lors des rencontres.

Des groupes de travail peuvent être constitués en région ou inter-régions, pour choisir 1 ou plusieurs thèmes parmi les 4 proposés et décider ensemble de la forme qu'ils souhaitent donner aux contributions, dans la limite fixée par le présent cahier des charges.

La réflexion peut conduire à des rencontres locales au travers de journées dédiées et être exprimée par une production artistique et/ou culturelle ou par un support de communication original et créatif.

##### **Le(s) choix de thématique(s) :**

- chaque réseau ou groupe de travail est libre de traiter une ou plusieurs des 4 thématiques,
- le travail produit peut faire référence à des problématiques spécifiques rencontrées en région ou des expériences vécues dans certains établissements, mais pas obligatoirement.

##### **Les modalités :**

- le travail ne doit pas être seulement de type « bilan », il doit comporter une dimension prospective,
- les travaux en partenariat avec des structures ou collectifs extérieurs sont bienvenus. Ils permettent d'ouvrir la réflexion et de mettre en perspective certains thèmes,
- les contributions peuvent être réalisées par les enseignants seuls ou avec des élèves.

##### **La nature des contributions :**

Elles peuvent être de tous ordres (spectacle vivant, audiovisuel, son, arts plastiques, arts numériques, simple texte, support hybride) mais elles doivent être diffusables à l'occasion du séminaire final (restitution sur un support audio-visuel, n'excédant pas 5 min, support son, image animée ou image fixe)

Leur contenu doit être le produit de la réflexion du groupe ou du réseau régional. Il servira de support aux échanges durant les rencontres nationales des 50 ans de l'ESC. Les contributions doivent comporter une dimension prospective sur le ou les sujets choisis, et témoigner de la créativité dont l'ESC sait faire preuve.

**Le calendrier :**

- Les DRAAF-SRFD / DAAF-SFD doivent faire remonter leurs candidatures (voir fiche en annexe) au Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion, pour **le mardi 7 avril 2015**.
- Les contributions finalisées doivent être envoyées au Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion **pour le jeudi 1er octobre 2015**.

**Appui financier :**

- Chaque région participante recevra à réception de sa candidature à la DGER, une somme de 2.000 euros affectée à l'élaboration de sa contribution.
- Les DRAAF-SRFD / DAAF-SFD, dans la mesure de leurs possibilités, pourront abonder le budget au regard des besoins.
- Les régions qui auront produit une contribution seront invitées à participer aux rencontres nationales des 50 ans de l'ESC. Trois à quatre personnes maximum - dont des élèves si la contribution le justifie - formeront la délégation.
- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration seront pris en charge par l'ENFA.

**Pour tout renseignement, contacter :**

Latil Claire, animatrice réseau national animation et développement culturel  
[claire.latil@educagri.fr](mailto:claire.latil@educagri.fr)

Rossi Françoise, chargée de mission DGER/POFE/BVIE, culture, insertion  
[francoise.rossi@educagri.fr](mailto:francoise.rossi@educagri.fr)

La directrice générale de l'enseignement  
et de la recherche

Mireille RIOU CANALS



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

**ANNEXE 1**

**Candidature à  
l'appel à participation aux 50 ans de l'ESC**

**Région / inter-régions :**

**Membres du groupe de travail :**

**Nom, prénom, fonction et coordonnées (tel et mèl) de la personne référente pour le projet :**

**Thème(s) choisi(s) :**

**Résumé du projet :**

**Forme de la contribution éventuellement prévue pour le séminaire final :**

**Signature du ou de la chef-fe  
du Service Régional de Formation et Développement  
ou du Service de Formation et Développement**

**Fiche à retourner pour le 7 avril 2015**

**[francoise.rossi@agriculture.gouv.fr](mailto:francoise.rossi@agriculture.gouv.fr) ou [francoise.rossi@educagri.fr](mailto:francoise.rossi@educagri.fr)  
[claire.latil@educagri.fr](mailto:claire.latil@educagri.fr)**